

Quelques consignes pour bien démarrer l'année.

C'est un contrat !

Auteur : Isabelle Strohmann

Web histoire-géo <http://www.histoire-geo.org>

Le matériel

- Je dois apporter mon cahier (200 pages 24 cm x 32 cm) et mon livre à chaque cours.
- Je soigne mon cahier et mon livre pour qu'ils fassent l'année.
- J'apporte des crayons de couleur (les feutres sont exclus sinon les cartes sont illisibles).

S'investir dans son travail en classe

- A chaque heure, je dois fournir un travail écrit qui est susceptible d'être ramassé et évalué(c'est- à dire noté).
- Je note la correction des travaux ainsi que le résumé dicté par le professeur.
- Je m'investis également en participant à l'oral et en posant des questions lorsque je ne comprends pas.
- Je me concentre sur mon travail en évitant les bavardages intempestifs.

S'investir dans son travail à la maison

On ne peut réussir sans travailler au calme chez soi (sans télé, sans jeux vidéos, musique ...) .

- Je dois faire les exercices demandés par le professeur.
- Je révise régulièrement en m'aidant du manuel et du cours en vue des devoirs.
- Je regarde les informations pour me tenir au courant de l'actualité, je fais des recherches sur les thèmes (sur Internet par exemple) que j'étudie en classe et je lis les livres conseillés par mon professeur .
- Je dois donc travailler de 20 à 30 minutes chaque soir .

Les évaluations et la notation

Les évaluations répondent à 4 objectifs :

- 1/ être capable de maîtriser les connaissances fondamentales du programme en histoire, géographie et éducation civique (dates, cartes, organigrammes et personnages importants).
- 2/être capable de lire et de mettre en relation des documents (commenter un document)
- 3/ être capable de rédiger et d'argumenter (un paragraphe de 20 à 30 lignes).

4/ être capable de maîtriser la langue française (orthographe, expression écrite).

Les modalités de notation seront les suivantes :

- Des évaluations auront lieu à chaque fin de leçon ou chapitre (durée 1 heure coefficient 2).
 - Deux brevets blancs auront lieu au cours de l'année scolaire (2 heures coefficient 4).
 - Des devoirs à la maison (coefficient 1).
- Trois exercices sur les repères chronologiques et spatiaux (coefficient 1).
- Une note d'oral par trimestre (participation, attention, interrogation orale, coefficient 1).

Sans règles, sans lois, la démocratie n'est pas possible.

Il en est de même au collège, c'est pourquoi :

-les oublis de matériel, le travail non fait et les déviances comportementales seront sanctionnés selon le règlement intérieur en vigueur dans l'établissement.

J'ai pris connaissance de ce contrat que je m'engage à respecter pour pouvoir réussir mon année scolaire.

SIGNATURE DE L'ELEVE :

SIGNATURE DES PARENTS :